

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie La Floraison Inc.	Numéro de permis 2007506	Date d'inspection Le 23 novembre 2022	
Nom de l'établissement Garderie La Floraison		Numéro de téléphone (506) 855-5987	
Adresse 1-140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Kyleigh Roy		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : b) les éducateurs doivent avoir réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance ou être titulaires d'un certificat en éducation à la petite enfance.	11(b)	07 déc. 2022	
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé qu'un éducateur n'a pas réussi le cours d'Introduction en éducation à la petite enfance. L'exploitant doit s'assurer d'inscrire l'éducateur au cours d'Introduction en éducation à la petite enfance.			
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	07 déc. 2022	
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé que les activités quotidiennes sont bien documentées. Par contre, l'inspectrice a observé que la programmation délibérément planifiées est manquante dans 4 des 9 classes. L'exploitante doit s'assurer que la la programmation délibérément planifiées est présentes dans chaque classe.			
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : b) rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile aux enfants qui y sont bénéficiaires de services;	32(1)(b)	30 nov. 2022	
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé que les matériaux d'art ne sont pas accessibles aux enfants dans 4 des 9 classes. L'exploitante doit s'assurer que les matériaux d'art sont accessibles aux enfants en tout temps.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	23 nov. 2022	23 nov. 2022
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé une bouteille de Windex, une bouteille de Drano, 2 bouteilles de nettoyeur Vim et un contenant de lingettes Lysol rangés sur des étagères élevées dans les salles de classe. Lors de l'inspection, l'administratrice a rangé et verrouillés ces articles sous-clé. La lacune est maintenant conforme.			
40(1) L'exploitant d'un établissement agréé veille à ce que les effets personnels de l'enfant qui y est bénéficiaire de services, qui y sont apportés, notamment les peignes, brosses, brosses à dents, serviettes, débarbouillettes, literies, sucettes et tétines : a) portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant.	40(1)(a)	25 nov. 2022	23 nov. 2022

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires : Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé que 9 bouteilles d'eau sur 13 ne portent pas le nom de l'enfant. L'exploitante doit s'assurer que les effets personnels des enfants portent une étiquette indiquant le nom de l'enfant. Lors de l'inspection, les éducateurs ont placés le nom de l'enfant sur leur bouteille. La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé la lecture de contes, l'heure du dîner, la sieste les jeux libres à l'extérieur et la collation.
Le ratio est respecté lors de l'inspection.

original signé par

Kyleigh Roy

Le 23 novembre 2022

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Maurine Faidherbes

Le 23 novembre 2022

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date